



HAL
open science

Critique du concept d’“ homonymie textuelle ”

Franck Neveu

► **To cite this version:**

Franck Neveu. Critique du concept d’“ homonymie textuelle ”. *Langages*, 2006, Unité(s) du texte, 3 (163), pp.86-98. 10.3917/lang.163.0086 . hal-00012545

HAL Id: hal-00012545

<https://hal.science/hal-00012545v1>

Submitted on 24 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Critique du concept d'homonymie textuelle

INTRODUCTION

L'objectif de cet article¹ est de discuter de la pertinence descriptive et épistémologique de la notion d'homonymie textuelle, développée en sémantique des textes². Plus particulièrement, on reviendra ici sur le postulat qui est au centre de cette notion, celui de l'invariance du « signifiant » textuel. Pour illustrer cette problématique, on a choisi d'examiner quelques aspects du texte poétique.

Précisons toutefois l'usage qui sera fait de cette exemplification. Il s'agit de poser le texte comme un observatoire de la langue, autrement dit il s'agit d'affirmer sa fonction d'établissement, d'attestation et d'institution des événements linguistiques, partant du fait que les segments de discours ne peuvent être saisis, c'est-à-dire pertinemment décrits et catégorisés, en dehors du processus interprétatif. L'objectif est d'explorer certains aspects de la textualité du genre poétique et de raisonner à partir des problématiques qu'il soulève, sans entrer néanmoins, pour des raisons de cohérence méthodologique, dans l'étude littéraire et stylistique que ces textes appellent.

Cette perspective conduit nécessairement à évoquer des problématiques depuis longtemps discutées. On pensera notamment aux amendements proposés par Nicolas Ruwet au modèle de Jakobson (dans son célèbre article de 1975), et plus précisément à sa critique du principe d'équivalence³. Dans cet article, on s'en souvient, Ruwet discute le principe d'équivalence (ou parallélisme) comme propriété formelle du texte poétique. Selon lui, ce principe déborde trop largement le champ de la poésie, puisqu'il ramène tout type de texte régi par la modalité poétique (qu'il soit identifié comme « poème » ou non) à des matrices d'équivalences. Trop étendu, il reste en quelque sorte infalsifiable. La perspective de Ruwet est donc la suivante : le poème comme discours suivi obéit aux règles de la langue (phonétiques, syntaxiques, sémantiques), mais il obéit en outre à d'autres principes de structuration, qui consistent dans des rapports d'équivalence en divers points du texte. Il y a donc une double structuration du langage poétique qui permet parfois à ces rapports d'équivalence de prendre le relais sur les règles de la langue et donc de se substituer à elles. C'est ce que Ruwet, abandonnant l'idée jakobsonienne de fonction poétique, appelle les « déviations » (ou licences poétiques). On est donc là situé au plan de la sur-structuration de l'énoncé poétique, c'est-à-dire de l'écart. Les déviations sont traitées comme des faits structuraux ne relevant pas de la grammaire de la langue.

On ne se placera pas sur ce terrain, qui s'est révélé infructueux, mais plutôt, situé dans son prolongement épistémologique, sur celui de la *modalité évocative*, notion développée par

1. L'étude que nous proposons reprend et développe une communication faite au colloque international organisé par l'Université de Savoie, en novembre 2002 sur le thème « Littérature et linguistique : diachronie/synchronie – Autour des travaux de Michèle Perret ».

2. Voir entre autres, Bouquet (1998, 2000).

3. Le principe d'équivalence (ou parallélisme) est sommairement défini par Jakobson (1963) à partir des travaux d'Hopkins (1959) : il s'agit d'une intuition formelle selon laquelle la structure de la poésie est caractérisée par un principe de récurrence (récurrence phonique, lexicale et cognitive), dont les effets recherchés sont tantôt l'analogie, tantôt l'opposition. Bien sûr, au centre de cette notion de parallélisme il y a la rime, sorte d'étymon formel du texte poétique.

Marc Dominicy et caractérisée par la récurrence de certaines configurations syntactico-sémantiques où le repérage des indices de hiérarchie et de dépendance, de référence et de prédication, pour un segment linguistique donné, est rendu difficile du fait de la sélection des co-occurents et du fait de la fréquente indéfinition des frontières graphiques. Les conflits d'incidences et de portées, la concurrence des supports, l'indistinction catégorielle (ex. adjectivité/nominalité) sont alors autant de témoignages d'une plurivocité des constituants du discours, et donc d'un contrôle discontinu de la détermination du sens, caractéristique du texte évocatif⁴. Dans l'approche cognitive de Dominicy, l'intention communicationnelle propre à l'énoncé poétique n'est pas de décrire le monde mais de formuler des représentations mentales préalables par l'évocation de prototypes relevant d'un savoir partagé, constitué d'entités préformées (ou présentées telles), et réactualisées par le texte⁵. La non-spécification sémantique censée caractériser la modalité poétique n'est bien sûr pas bornée à ce que la tradition typologique appelle « poème ». En cela, la modalité dont il est ici question réactualise la distinction jakobsonienne entre poésie et fonction poétique, mais en subordonnant cette poéticité à une finalité communicationnelle particulière, et non pas à un régime prétendument autotélique des textes.

Si les textes sélectionnés ici relèvent indéniablement du « genre poétique », ils sont surtout pour nous exemplairement illustratifs de la modalité évocative, autrement dit ils l'illustrent mieux que d'autres, mais elle ne leur est en aucune manière spécifique. C'est donc par ce biais qu'on abordera la problématique de l'unité du texte.

1. LE « SIGNE TEXTUEL »

Que recouvre exactement la notion d'homonymie textuelle ? Elle s'inscrit dans une approche sémiotique de la textualité, d'inspiration saussurienne, qui repose sur la bipartition du « signe textuel », lequel est réputé indissolublement composé d'un signifiant et d'un signifié⁶. Dans cette perspective, le signifié n'est pas immanent au signifiant mais il est identifié comme un « moment de l'interprétation ». La notion d'homonymie textuelle, qui est centrale dans une telle mise en place théorique, est censée confirmer et valider cette bipartition, sur la base d'un constat selon lequel un même signifiant textuel se laisse gloser par des interprétations différentes :

Un texte s'entendra comme un *signifiant textuel* indissoluble d'un *signifié textuel*, ce dernier pouvant encore être nommé *interprétation*. [...] Si le signifié textuel requiert un signifiant textuel, il n'est pas pour autant immanent à ce signifiant : il ne saurait prendre forme autrement que comme *moment*

4. « Dans les (fragments de) textes où prédomine soit la modalité empirique, soit la modalité rhétorique, l'indétermination sémantique se trouve gérée par des techniques qui ont pour but de se prémunir du vague ou de l'indécision [...]. Au contraire, les modalités poétique et logique se caractérisent, d'après moi, par l'absence de toute prise en charge de l'indétermination sémantique. Le résultat en est qu'un texte poétique ou logique offre dès l'abord, l'aspect d'un plus grand isolement par rapport au réel, et qu'il se prête, par conséquent, à un nombre beaucoup plus considérable d'interprétations. Si on accepte ce cadre typologique [...], on saisit bien, je crois, le fait que l'indétermination sémantique est, en même temps, une limite contre laquelle la communication vient toujours buter, et un élément dont l'être humain tient constamment compte quand il règle les relations qui doivent unir son langage au monde extérieur. » (Dominicy, 1994 : 120-121)

5. Dans un ouvrage récent, In-Ryeong Choi-Diel (2001 : 17-42) a rappelé quelques-unes des approches contemporaines de la notion d'évocation, et tout particulièrement la lecture cognitive qui en est faite dans les travaux de Dan Sperber, et surtout de Marc Dominicy, où elle se trouve, explicitement ou non, mise en corrélation avec la notion de convocation : « Le couple convocation-évocation est lié à un autre couple du dispositif mental, et dépend en réalité de la mémoire encyclopédique dont l'individu dispose lors du traitement d'une information nouvelle. Si la convocation fait le lien avec le dispositif conceptuel qui permet de se représenter une information perçue dans la mémoire active, l'évocation fait, quant à elle, le lien avec le dispositif symbolique qui recourt à des informations conservées dans la mémoire à long terme. La représentation symbolique détermine donc l'évocation, qui relève d'un second mode d'accès à la mémoire et qui vient relayer la convocation directe de la représentation conceptuelle. » (Choi-Diel, 2001 : 19)

6. Voir Bouquet (2000).

psychique. Ce moment peut être dit *moment de l'interprétation*. [...] Le fait empirique attestant la bipartition entre un signifiant textuel et un signifié textuel est l'existence de l'*homonymie textuelle* – autrement dit le fait que, sur la base d'un même signifiant textuel, un sujet parlant puisse décrire (*a posteriori*, par une glose) deux ou plusieurs interprétations distinctes (*i.e.* deux ou plusieurs « moments de l'interprétation » distincts). [...] L'analyse permettant de rendre compte de l'homonymie textuelle relève de deux dichotomies distinguant les constituants du signe textuel : celle d'un plan signifiant et d'un plan signifié ; celle d'un plan segmental et d'un plan suprasegmental. Le croisement de ces plans définit un objet sémiotique à quatre faces, à savoir : (1) le signifiant segmental ; (2) le signifiant suprasegmental ; (3) le signifié segmental ; (4) le signifié suprasegmental. (Bouquet, 2000 : 1-2)

Cette approche ouvre la voie à un travail comparatif entre un texte et ses « homonymes ». La comparaison entre les « homonymes » permet notamment d'établir des corrélations entre des traits grammaticaux et des traits génériques, et autorise par conséquent une étude raisonnée de la réalité linguistique des genres de la parole et des genres littéraires. C'est le genre (suprasegmental) qui, actualisant les traits segmentaux du signe textuel, lui confère son unité. L'unité du texte est donc fondée par la corrélation entre le constituant générique et les constituants grammaticaux. Son principe fondateur est l'homonymie textuelle, qui devient par là même l'outil méthodologique d'une linguistique des genres.

On souhaiterait mettre l'accent sur les difficultés d'application de cette conception du texte.

2. STABILITÉ *VERSUS* DÉFORMABILITÉ LINGUISTIQUE

La notion d'homonymie textuelle exemplifie dans une certaine mesure l'opposition entre stabilité et déformabilité dans l'analyse de l'activité de langage. Cette opposition, développée notamment par Antoine Culioli, était destinée à faire apparaître les phénomènes linguistiques comme des systèmes dynamiques présentant une régularité (*stabilité*) mais avec une marge de variation (*plasticité, déformabilité*) produite par des facteurs de nature fort diverse. Dans cette perspective, la déformabilité linguistique suppose la transformation d'une configuration « de sorte que certaines propriétés restent invariantes sous transformation, tandis que d'autres vont varier » (Culioli, 1990 : 129).

Directement étendue au texte, par le biais de la notion d'homonymie textuelle, cette opposition conceptuelle présente l'inconvénient de figer et d'isoler le signifiant en en faisant tout à la fois un donné et un point de départ de l'interprétation. Or le signifiant, c'est ce qu'entre autres fait apparaître l'approche herméneutique du contexte, a lui-même à être reconnu, et son identification « est précédée par les attentes et présomptions » définies par le contrat propre au genre textuel (Rastier, 1996 : 36). À ce titre il ne peut être dissocié de l'interprétation. Loin d'initier l'activité interprétative en se plaçant en son amont, l'identification du signifiant est nécessairement toute engagée dans le processus interprétatif, et même au cœur de ce processus. Si bien que la relation entre les deux faces du signe ne saurait être bornée à une relation entre signifiant et signifié ; elle semble devoir être abordée plutôt comme un ensemble complexe où le sens se construit selon des parcours qui, comme le dit François Rastier, peuvent aller « de signifié en signifié, aussi bien que du signifié vers le signifiant » (Rastier, 1996 : 35).

L'action du contexte sur un événement linguistique n'a donc pas à être pensée, selon la tradition logico-grammaticale - qui fait du signe un artefact descriptif isolé -, comme une modification ou une déformation du type par l'occurrence. Le contexte, notamment dans la tradition rhétorico-herméneutique, a en fait une fonction d'institution des unités de langue, celles-ci étant identifiées formellement et sémantiquement par des parcours interprétatifs effectués à l'intérieur d'un texte⁷.

7. « La problématique rhétorique/herméneutique échappe à l'isonomie du calcul et conteste notamment le principe de compositionnalité. Elle insiste sur les variations qualitatives : le point singulier, le détail, le tournant,

De cette approche de la fonction du contexte comme fonction d'institution des unités de langue découle nécessairement la relativisation des catégories usuelles du discours grammatical. Car en partant du fait que l'actualisation des unités ne saurait être saisie en dehors du processus interprétatif, donc en posant l'idée que l'interprétation est nécessairement requise dans l'analyse, on s'interdit le recours à des stratégies de description linguistique fondées sur l'autonomisation des signes, c'est-à-dire sur des artefacts.

Il en résulte une indétermination des unités et donc aussi une indétermination des limites de la langue, qui n'est pas seulement relative aux variations théoriques dans l'activité de catégorisation, mais qui est également relative aux variations contextuelles du fonctionnement des segments linguistiques, en raison de la diversité et de la complexité des interactions sémantiques, à l'oeuvre dans un texte, entre les différents constituants du discours.

Reste à définir la nature des observables, lesquels, comme l'a proposé Antoine Culioli, peuvent être appréhendés comme des données empiriques construites, c'est-à-dire comme des faits susceptibles d'être ramenés à une représentation métalinguistique. C'est à cette condition que l'observatoire peut être décrit non pas seulement comme établissement ou attestation mais comme institution de la langue, selon un processus de catégorisation d'une donnée factuelle, c'est-à-dire selon un processus de passage, pour la donnée en question, du statut d'item actualisé à celui d'occurrence indexée (activant un type).

3. LE TEXTE ÉVOCATIF COMME OBSERVATOIRE DE LA LANGUE

Si l'on rapporte les faits qui viennent d'être mentionnés à la notion d'homonymie textuelle, on peut noter à quel point ils sont susceptibles de poser problème. On va l'éprouver par un examen succinct de quelques textes lyriques.

3.1. *Vers libres et frontières graphiques* : « Échafaud d'adolescence » et « Le supplice improvisé » de René Char

On prendra tout d'abord l'exemple de deux poèmes de jeunesse de René Char.

Échafaud d'adolescence

Jadis j'hébergeai en ma maison
L'ennui croissance de raison
Exotiques mes peines le sont
De poudre sont bourrées les larmes
Et l'explosion a tant de charme
Subtil qu'il m'isole de la destruction
Gloire sempiternelle hérésie
De ce qu'on s'accoutume à célébrer génie
J'ai pendu pour ma paix l'idole
À une branche du gui

René Char, *Les Cloches sur le cœur*

En limitant l'observation à quelques faits de discontinuité syntaxique, on partira des questions suivantes : Quelle est la nature du « signifiant » textuel ici ? Quelle est la nature des événements linguistiques censés donner une réalité formelle à cette séquence ? Si les faits d'indétermination syntaxique et sémantique sont à verser au compte de l'activité interprétative

le *kairos*, peuvent assurer une relation non unifiante entre le tout et les parties (contrairement à ce que permet une perspective ensembliste). Elle n'est pas objectiviste, ou du moins ne conçoit l'objectivation que comme une sommation (au besoin conflictuelle) de points de vue. Pour ce qui concerne le contexte, elle admet plutôt le paradigme de la (re)connaissance de formes que celui du calcul. [...] Au rapport du type à l'occurrence se trouve substitué celui des « processus descendants » aux « processus montants ». Le contexte supporte et suscite un faisceau d'anticipations et de rétroactions, aussi bien inhibitrices qu'activatrices.» (Rastier, 1998 : 100)

comme autant de transformations d'une structure linguistique invariante, alors qu'est-ce qui constitue cette structure invariante, et comment ne pas la réduire à un ensemble de segments graphématiques, morphématiques, lexicaux, c'est-à-dire à un amas de traits grammaticaux ? Peut-on voir dans cet amas de traits grammaticaux l'unité formelle du texte ?

Voyons tout d'abord le cas du segment « *croissance de raison* », à la fin du distique. Il faut noter tout d'abord qu'il est susceptible d'être interprété comme un groupe substantif épithète déterminatif de « *L'ennui* », se trouvant ainsi engagé, du moins peut-on en faire l'hypothèse, dans un processus de polylexicalité en construction, comme il s'en trouve de fréquents exemples en modalité poétique.

Mais « *croissance de raison* » peut être également interprété comme un segment adjoint de type appositif en incidence au support substantif « *L'ennui* », formant ainsi un appariement marqué par une caractérisation actancielle. On doit noter que l'opposition de genre des deux unités nominales (masculin pour « *L'ennui* », féminin pour « *croissance* ») n'est nullement un obstacle à l'appariement appositif, où se rencontrent de fréquentes discordances de genre comme de nombre que rend possible précisément la connexité souvent distendue, c'est-à-dire indirecte, de ces segments avec leur entourage. On a donc affaire en ce cas à l'expansion caractérisante d'un constituant placé en position argumentale (« *L'ennui* » sature la fonction de régime direct dans la valence du verbe *hébergeai*). La fonction générale de cette expansion qualificative est de prédiquer des propriétés de ce qui est son contrôleur référentiel. À ce titre, ce segment peut être décrit comme un prédicat second, de type attributif, inapte à modifier les conditions de vérité de la prédication qui lui sert de point d'ancrage. Ce qui le distingue nettement de la configuration précédemment envisagée. Ce mécanisme lui confère une aptitude particulière, spécifique au système appositif, qui est de former une sorte de cellule référentielle avec ce point d'appui en dépit de la discontinuité.

Il en va tout autrement de la troisième lecture ici possible. Puisque dans ce cas le segment « *croissance de raison* » peut être décrit comme un segment adjoint, que la tradition grammaticale dirait de type appositif, d'incidence relationnelle, c'est-à-dire formant l'expansion d'une relation prédicative et non plus d'un constituant de cette relation. Relation qui est fournie par la prédication principale de l'énoncé et qui constitue le premier vers, complété par le syntagme « *L'ennui* », en rejet au vers 2. Dans cette dernière hypothèse, on s'entend généralement sur le fait que l'on a affaire avec ce type de segment discontinu à une structure quasi autonome de dimension propositionnelle, ce que confirme la possible réécriture phrastique, et la segmentation graphique isolante à laquelle il se prête, le cas échéant. On a de toute manière quitté le terrain d'un type espace syntaxique (celui de la prédication seconde, qui induit une connexité de type microsyntaxique) pour un autre espace syntaxique, de nature clausale (propositionnelle).

Voyons à présent quelques aspects du second quatrain. Et notamment le fonctionnement de l'adjectif « *sempiternelle* ». L'incidence de l'adjectif « *sempiternelle* », encadré par deux substantifs de même configuration flexionnelle (même genre, même nombre) peut être orientée ici tout à la fois en direction du support d'avant [*Gloire sempiternelle*] *hérésie* + expansion] et en direction du support d'après [*Gloire* [*sempiternelle hérésie* + expansion]]. La sélection de telle ou telle de ces dépendances microsyntaxiques est subordonnée à l'adoption d'un parcours interprétatif déterminé préalablement à un niveau supérieur de réalisation du sens (période, séquence textuelle, etc.). L'adjectif « *sempiternelle* » est donc ici susceptible de constituer une expansion déterminative épithétique par antéposition ou postposition, avec des effets de sens bien sûr différents selon le parcours interprétatif adopté, mais recevables dans tous les cas. Toutefois ces hypothèses interprétatives ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre, et l'on peut mesurer, à partir d'un cas comme celui-ci, la différence qui sépare (i) l'incidence, qui s'établit à partir de marques de dépendance relationnelle, car ses contraintes sont liées au regroupement syntagmatique des constituants de l'énoncé, (ii) de la

portée, qui n'a pas de réalité formelle, n'est donc pas isolable, et se trouve seulement indexée par l'interprétation. Dans la construction, l'alternative incidencielle de « *sempiternelle* » ne remet pas en cause le fonctionnement unilatéral de l'incidence adjectivale. À ce niveau, si les deux regroupements sont possibles, ils ne peuvent être pour autant co-incidents, car cette co-incidence impliquerait la possibilité d'un support bilatéral, incompatible avec cette partie de langue. Mais, la portée sémantique de l'adjectif, elle, peut s'étendre aux deux substantifs qui l'encadrent, par congruence isotopique, ou disons en tout cas sans contrevenir à la cohérence sémantique de la séquence, ni même du texte, qui dans son entier suscite une coopération de lecture très active, et qui semble même établi sur ce protocole, comme bien des textes qui lui sont contemporains.

Nous n'insisterons pas trop, puisque l'objectif n'est pas de faire un commentaire de texte, sur le fait que l'adoption de tel ou tel type de segmentation résulte d'un choix rythmique ou le suscite (on ne sait trop comment disposer l'ordre des causes). Scansion première ou résultative ? Il y a une relative concordance syntactico-rythmique sur les quatre vers de la dernière strophe si le traitement syntaxique d'« *hérésie* » implique une pause, c'est-à-dire une discontinuité formelle (syntaxique) et sémantique entre ce mot et le contenu linguistique du vers qui le suit. Concordance bien sûr renforcée par la fin de vers, et qui met en place un schéma prosodique assez conventionnellement cadencé. Reste que cette concordance ne règle pas pour autant la question de l'incidence de « *sempiternelle* », ni d'ailleurs celle de l'interprétation syntaxique d'« *hérésie* ». Après une pause en fin de vers, quelle que soit l'incidence de « *sempiternelle* » (à « *Gloire* » ou à « *hérésie* »), on est amené à statuer sur un retardement de la détermination prépositionnelle du deuxième vers, détermination qui ne peut s'exercer qu'à l'égard de la tête nominale « *Gloire* [*sempiternelle* ?] ».

Mais quelle est l'orientation d'« *hérésie* » marqué d'une pause ? Si « *sempiternelle* » est incident à « *Gloire* », « *hérésie* » est un segment incisé, ce que la rhétorique appelle une tmèse, c'est-à-dire l'insertion d'un constituant qui vient desserrer la solidarité des groupes syntaxiques : « *Gloire sempiternelle de ce qu'on s'accoutume à célébrer génie* » telle serait effectivement l'« *hérésie* ». Si « *sempiternelle* » est incident à « *hérésie* », « *sempiternelle hérésie* » se comporte également comme une tmèse : « *Gloire de ce qu'on s'accoutume à célébrer génie* » telle serait effectivement la « *sempiternelle hérésie* ». Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, la question reste posée de l'orientation du constituant « *hérésie* ». Si l'on opte pour une lecture exclamative, on peut raisonnablement envisager l'hypothèse d'une autonomie prédicative du groupe, qui fonctionnerait en quelque sorte sur un mode interjectif, et qui exercerait sa portée en continu sur ces deux vers, de manière bilatérale. Si l'on opte pour une lecture appositive, sans réduire pour autant les déplacements de la portée, il convient de déterminer un point d'incidence. Doit-on envisager une co-orientation avec « *Gloire* » et ses expansions ? Pourquoi pas. En ce cas il reste à déterminer l'interprétation syntaxique de l'entier du groupe, autrement dit chercher son mode de dépendance. Doit-on envisager une incidence à la tête nominale « *Gloire* » ? Pourquoi pas. Mais il faut en ce cas renoncer à l'interprétation appositive de « *Gloire* », et lui assigner un fonctionnement référentiel, susceptible de le fixer comme support d'une prédication appositive. Étant donné la configuration du segment (détermination zéro), on ne peut qu'en faire un vocatif, puisque seule la structure vocative permet, de par son fonctionnement déictique, l'usage du nom nu avec une valeur pleinement désignative.

Quant à la discordance syntactico-rythmique, elle pose finalement moins de problèmes. Bien sûr, dans cette hypothèse, se pose toujours la question de la co-orientation ou non d'« *hérésie* » avec « *Gloire* ». Plusieurs cas peuvent être envisagés : (i) nous avons avec ces deux noms deux segments appositifs en attente de support (co-orientation); (ii) « *hérésie* » (+ expansion) manifeste une incidence appositive à « *Gloire* » qui est en fonction vocative ; (iii) « *hérésie* » et « *Gloire* », quelle que soit l'incidence de « *sempiternelle* », constituent un

redoublement de structure vocative, dont il conviendrait de déterminer si le contrôleur référentiel est instancié ou non dans le reste de séquence, ou bien s'il s'agit d'un groupe fonctionnant comme une simple apostrophe lyrique. Deux solutions rythmiques sont de toute manière envisageables : (i) enjambement, si « *sempiternelle* » est incident à « *hérésie* » ; (ii) contre-rejet sur « *hérésie* » (anticipation) si ce n'est pas le cas.

Reste à traiter l'orientation de « *Gloire* » (+ expansion). Simplifions l'équation, et traitons uniformément sur le plan syntaxique ces deux vers (co-orientation des deux têtes nominales : « *Gloire* », et « *hérésie* »). L'interprétation appositive de ce constituant le reverse nécessairement dans la catégorie des caractérisants détachés. À cet égard il requiert un support. Comme segment en position frontale, il pourrait être orienté (dans le cas d'un appariement standard) vers le sujet, ce qui ici ne présente guère de pertinence sémantique car l'acceptabilité est contextuellement difficile, à tout le moins peu probante. Le meilleur candidat (sémantiquement) semble le syntagme « *l'idole* », au prix d'un appariement oblique (asymétrique), qui peut être toutefois de nature à opacifier l'interprétation, dans la mesure où on contrevient ainsi à un usage grammatical attendu en français moderne, celui de l'incidence de l'apposition frontale au sujet de la prédication d'ancrage.

L'interprétation vocative, quant à elle, ne requiert pas nécessairement de support instancié, notamment dans l'apostrophe lyrique. Mais elle suppose un fonctionnement référentiel qui doit trouver sa justification dans l'économie générale du texte. L'usage de la personne locutive (*je*) fournit ici indéniablement un indice de ce possible fonctionnement. C'est d'ailleurs là, presque le minimum vital de l'apostrophe lyrique. Pour autant, ce possible interprétatif ne semble pas devoir requérir un approfondissement. Autant dire que nous ne suivons pas particulièrement ce parcours.

D'autres segments demanderaient bien sûr un examen approfondi, notamment « *génie* » dont la nature attributive semble devoir être discutée. Nous nous arrêterons là pour ce petit « démontage » syntaxique, dont l'objectif on l'aura compris n'était nullement de démontrer une quelconque réversibilité des interprétations par la mise à plat des reliefs du texte.

Les faits d'indétermination fonctionnelle examinés ici sont bien sûr en apparence largement tributaires des frontières graphiques non marquées. On observera toutefois, que sans sortir du genre lyrique ni même de l'idiolecte de Char, cette indétermination ne saurait être tenue pour une constante dans les poèmes non ponctués. En témoigne, notamment, « *Le supplice improvisé* » :

Le supplice improvisé

Penchante
 Détournée des lavures
 En avance d'un jour néfaste
 Elle dort dans une corbeille d'osier
 Comme une chemise glacée
 Il faut beaucoup de froid et beaucoup d'ombre
 Pour obtenir qu'elle s'éloigne
 Talon
 Maître des étincelles
 Découvre le gage misérable
 Laisse-moi me convaincre de l'éphémère qui enchantait hier ses yeux
 Je suis passé
 Sans lyrisme
 Du sommeil d'amour au sommeil magnétique
 L'arnica au soleil et le lit au matin
 Je ne subis pas le sentiment de la privation
 L'absence se rapièce comme un sac

René Char, *Poèmes militants*

Ce texte déroule en effet une syntaxe discontinue assez développée. Mais, les segments « *penchante* », « *détournée des lavures* », « *en avance d'un jour néfaste* », par exemple, ne présentent aucune ambiguïté pour ce qui est de la nature de leur support. Quant à « *talon* » et « *maître des étincelles* », ils illustrent ici, comme dans de nombreux autres cas, le problème de l'ambiguïté syntaxique du redoublement de vocatif, ou bien de l'expansion appositive du vocatif. Le redoublement appositif ne saurait être ici envisagé en raison de la nature injonctive de l'énoncé (impératif sur « *découvre* » et « *laisse-moi* »). Le nom en position 2 dans une structure détachée N₁+N₂ en énoncé injonctif étant comme on sait susceptible tout à la fois d'une interprétation appositive et vocative. On a donc affaire à un type de solidarité syntaxique et sémantique qui laisse en suspens la nature référentielle (*i.e.* déictique) d'un des constituants, et qui donc laisse aussi nécessairement en suspens le support du segment en position 2. L'ambiguïté reste faible toutefois, en raison de l'expansion déterminative « *maître des étincelles* », qui confirme semble-t-il le mécanisme qualificatif du segment appositif appliqué à un nom nu en fonction vocative.

3.2. Autonomisation des groupes syntaxiques, le cas des poèmes en prose : « *Dimanche* » et « *Métropolitain* » d'Arthur Rimbaud, « *Table de sagesse* » de Victor Segalen

L'indétermination fonctionnelle n'est pas plus spécifique aux textes en vers libres qu'aux textes non ponctués. Michel Murat (2002) a étudié, en les rapportant au genre du poème en prose, quelques cas d'homologie structurelle chez Rimbaud, notamment au début de « *Dimanche* », où la polyvalence des rapports syntaxiques ne se clarifie guère en contexte. Ces homologies produisent en effet d'apparents parallélismes qui peuvent se révéler illusoire :

Jeunesse
I
Dimanche

Les calculs de côté, l'inévitable descente du ciel, et la visite des souvenirs et la séance des rythmes occupent la demeure, la tête et le monde de l'esprit.

– Un cheval détale sur le turf suburbain, et le long des cultures et des boisements, percé par la peste carbonique. Une misérable femme de drame, quelque part dans le monde, soupire après des abandons improbables. Les desperados languissent après l'orage, l'ivresse et les blessures. De petits enfants étouffent des malédictions le long des rivières.–

Reprenons l'étude au bruit de l'œuvre dévorante qui se rassemble et remonte dans les masses.

Arthur Rimbaud, *Illuminations*

Sur le premier paragraphe, on peut ainsi envisager (Murat, 2002 : 389-390) aussi bien une syntaxe énumérative en quatre sujets : « *les calculs de côté* », « *l'inévitable descente du ciel* », « *la visite des souvenirs* », « *la séance des rythmes* », qu'une interprétation participiale elliptique du premier syntagme « *les calculs [étant mis] de côté* ». Interprétations exclusives l'une de l'autre, mais qui pour la seconde lecture peut trouver sa justification par : (i) la ponctuation, qui isole le premier groupe par la virgule, et enchaîne par la suite au moyen d'une polysyndète (*et*, sans ponctuation) ; (ii) la relation des trois groupes sujet « *l'inévitable descente du ciel, et la visite des souvenirs et la séance des rythmes* » avec les trois groupes en régime direct « *la demeure, la tête et le monde de l'esprit* ».

Un autre phénomène fréquemment noté à propos des poèmes en prose de Rimbaud, mais là encore largement extensible à la modalité évocative, est celui de l'autonomisation des constituants syntaxiques, qui fait prévaloir les liens inférentiels sur les faits de dépendance syntaxique :

Métropolitain

Du détroit d'indigo aux mers d'Ossian, sur le sable rose et orange qu'a lavé le ciel vineux, viennent de monter et de se croiser des boulevards de cristal habités incontinent par de jeunes familles pauvres qui s'alimentent chez les fruitiers. Rien de riche. – La ville !

Du désert de bitume fuient droit en déroute avec les nappes de brumes échelonnées en bandes affreuses au ciel qui se recourbe, se recule et descend, formé de la plus sinistre fumée noire que puisse faire l'Océan en deuil, les casques, les roues, les barques, les croupes. – La bataille !

[...]

Arthur Rimbaud, *Illuminations*

Comme le relève Murat (2002 : 391-392), à propos du deuxième paragraphe, la vision de la Métropole est ici nettement dramatisée par l'inversion du sujet, différé en fin de séquence. Effet de dramatisation qui n'est pas sans rapport avec le contraste qui apparaît entre l'ampleur des expansions et le pathos expressif des épithètes, et avec l'alignement des quatre syntagmes nominaux « *les casques, les roues, les barques, les croupes* ». Le constituant initial (« *Du désert de bitume* ») n'est pas isolé par la ponctuation ; la phrase graphique apparaît comme soumise à un principe de mimétisme, et elle fait l'objet d'une saisie globale. On relève ainsi la valeur iconique de l'ordonnancement des groupes ici, caractéristique de la modalité évocative telle qu'elle se réalise dans le texte lyrique.

Le texte de Segalen « *Table de sagesse* » est tout entier organisé sur ce principe, que l'on pourrait appeler l'image textuelle de la stèle :

Table de sagesse

Pierre cachée dans les broussailles, mangée de limon, profanée de fientes, assaillie par les vers et les mouches, inconnue de ceux qui vont vite, méprisée de qui s'arrête là,
 Pierre élevée à l'honneur de ce Modèle des Sages, que le Prince fit chercher partout sur la foi d'un rêve, mais qu'on ne découvrit nulle part
 Sauf en ce lieu, séjour des malfaisants : (fils oublieux, sujets rebelles, insulteurs à toute vertu)
 Parmi lesquels il habitait modestement afin de mieux cacher la sienne.

Victor Segalen, *Stèles*

Par la corrélation étroite apparaissant entre le titre et la séquence, ce texte conduit à une interprétation caractérisante (de type appositif) des deux principales têtes nominales (« *Pierre cachée...* », « *Pierre élevée...* ») en appui au segment « *Table de sagesse* ». Mais le texte se prête également à une interprétation globalement vocative de ces segments, qui redoublent, en le développant par de nombreuses expansions caractérisantes, le mécanisme virtuellement allocutif du titre. Il s'agit en ce cas d'une forme d'allocution que l'on pourrait dire scripturaire, comme pétrifiée, dont l'origine énonciative, comme la destination coénonciative restent pour le moins énigmatiques. L'image textuelle de la stèle transforme en quelque sorte la lecture en épigraphie, et suggère une sémantique dans laquelle le sens linguistique ne saurait prévaloir sur le sens iconique. C'est ce qui permet de voir dans ce texte une forme d'allocution suspendue, sans ancrage syntaxique ni référentiel véritablement défini, donc sans les points d'appui qui servent de guidage à l'interprétation. L'adresse devient invocation, et ce faisant elle souligne la structure formulaire du texte.

On voit quel parti on peut tirer de ces faits d'autonomisation des segments nominaux dans la description de la discontinuité syntaxique, puisqu'ils permettent de penser cette discontinuité non pas en termes de dislocation d'un continuum syntaxique régi par un mécanisme subordinatif, mais en termes de juxtaposition. On a donc une forme de cohésion locale (syntaxique) qui est nettement sous la juridiction du plan global du texte.

Cela ne remet pas en question la nécessité interprétative de construire, à la lecture, des isotopies fonctionnelles (syntaxiques). La grammaire est, comme a su le faire apparaître Michele Prandi, la géométrie de la langue : « tout peut être imaginé et redessiné dans le

domaine des solidarités matérielles à l'exception de la grammaire, qui seule permet d'articuler notre imagination » (Prandi, 1987 : 31). Si la notion de stabilité peut prétendre à quelque pertinence c'est semble-t-il sur ce seul point. La notion d'image textuelle qui peut paraître opératoire dans le discours poétique ne garantit nullement l'existence d'un signifiant textuel invariant. Comme on vient de le voir d'ailleurs, elle n'est pas de nature à éviter les ambiguïtés syntaxiques et les indéterminations fonctionnelles. L'image textuelle, c'est la forme textuelle réduite à une signalétique mise au service du repérage physique de la structure du texte, et que sollicite la nature fondamentalement visuelle de l'écrit. Elle ne peut à elle seule garantir la stabilité formelle du texte.

CONCLUSION : QUELLE STABILITÉ FORMELLE POUR L'OBSERVABLE TEXTUEL ?

Comme on le constate, la question reste posée de la nature des événements linguistiques auxquels le lecteur se trouve ici confronté, des événements dont l'étendue même est d'ailleurs indéfinie. Il ne saurait y avoir déformation car il n'y a pas à proprement parler d'identité préalable de la forme. Plus précisément, la variation de la glose implique ici celle de l'observable. Elle signifie donc aussi, à chaque déplacement interprétatif, une redéfinition de l'événement linguistique. De tels cas d'indistinction fonctionnelle et combinatoire appellent donc, semble-il, une remise en question de la stabilité formelle de l'observable textuel impliquée par la notion d'homonymie, sauf bien sûr à considérer que les relations syntaxiques échappent à la matérialité linguistique du texte. Le fait que l'identification de la face formelle du « signe textuel » dépende effectivement de l'interprétation en cours révèle la nature profondément processuelle de ce que l'on nomme, un peu hâtivement, le « signifiant textuel ». L'illusion explicative consiste, une fois de plus, à opposer commodément la production à l'interprétation. Or ce que peuvent montrer ces rapides observations, c'est bien au contraire que production et interprétation ne sont nullement des mécanismes inversés. À cet égard, comme tissage de relations sémantiques effectives dans un ensemble de relations possibles, le texte, notamment dans sa réalisation évocative, fournit sans doute le meilleur observatoire de la langue.

Références bibliographiques

- AGAMBEN G., 1989 : « Experimentum linguae », préface à l'édition française de *Enfance et histoire*. Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot ».
- BAKHTINE M., 1979 : *Esthétique de la création verbale*. Paris, Gallimard.
- BOUQUET S. (ed.), 1998 : « Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui », *Langages*, 129.
- BOUQUET S., 2000 : « Linguistique des genres et poésie », *Degrés*, 104, a : 1-13.
- BRANCA-ROSOFF S., 1996 : « Retour aux genres », *Histoire et grammaire du sens*, dir. par S. Auroux & al., Paris, Armand Colin : 189-203.
- BRANCA-ROSOFF S., 1999 : « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et société*, 87 : 5-24.
- CHOI-DIEL I.-R., 2001 : *Évocation et cognition - Reflets dans l'eau*, Vincennes, PUVincennes.
- CULIOLI A., 1990 : *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1, *Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.
- DOMINICY M., 1990 : « Prolégomènes à une théorie générale de l'évocation », in M. Vanhelleputte & L. Somville, *Sémantique textuelle et évocation*, Louvain, Peeters : 9-37.
- DOMINICY M., 1994 : « Du Style en poésie », in G. Molinié & P. Cahné, *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, PUF : 115-137.
- FUCHS C. (ed.), 1985 : *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang.
- FUCHS C., 1996 : *Les Ambiguïtés du français*, Paris-Gap, Ophrys.

- HOPKINS G.-M., 1959 : *The Journals and Papers*, H. House, London.
- JAKOBSON R., 1963 : *Essais de linguistique générale I : Les Fondations du langage*, traduction de N. Ruwet, Paris, Éditions de Minuit.
- MURAT M., 2002 : « Grammaire de la poésie », in *L'Art de Rimbaud*, Paris, José Corti : 367-419.
- NEVEU F., 1999 : « Vocatifs et formats syntaxiques dans *Stèles* », in F. Neveu (éd.), *Phrases: syntaxe, rythme, cohésion du texte*, Paris, SEDES : 277-295.
- NEVEU F., 2000 : « De la syntaxe à l'image textuelle - Ponctuation et niveaux d'analyse linguistique », *La Licorne*, 52, « La ponctuation », Université de Poitiers : 201-215.
- NEVEU F., 2001 : « Place, position, information : quelques problèmes de macrosyntaxe en français contemporain », in H. Dupuy-Engelhardt, S. Palma, J.-E. Tyvaert (eds), *Actes des Journées Scientifiques 2000*, Reims, PUReims, CIRLEP, *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive*, 16 : 57-73.
- NEVEU F., 2002 : « L'ajout et la problématique appositive - Détachement, espace phrastique, contextualité », in J. Authier-Revuz & M.-C. Lala (éd), *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture* Paris, *Presses de La Sorbonne nouvelle* : 111-122.
- NEVEU F., 2003 : « La glose et le système appositif », in A. Steuckardt & A. Niklas-Salminen, *Le Mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, « Langues et langages », 9 : 143-167.
- PRANDI M., 1987 : *Sémantique du contresens – Essai sur la forme interne du contenu des phrases*, Paris, Éditions de Minuit.
- RASTIER F., 1996 : « Problématiques du signe et du texte », *Intellectica*, 23 : 11-52.
- RASTIER F., 1998 : « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, 129 : 97-111.
- RASTIER F., 2001 : *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- RASTIER F., 2002 : « Du signe aux plans du langage », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 54 : 177-200.
- RUWET N., 1975 : « Parallélismes et déviations en poésie », dans Kristeva (J.), Milner (J.-C.) et Ruwet (N.), eds, *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, Paris, Le Seuil : 307-351.
- SAUSSURE (F. de), 2002 : *Écrits de linguistique générale*, édition de S. Bouquet & R. Engler. Paris, Gallimard.